

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 03406

Numéro SIREN : 349 763 375

Nom ou dénomination : GROUPE FLO

Ce dépôt a été enregistré le 30/12/2020 sous le numéro de dépôt 57608

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 5 NOVEMBRE 2020**

Extrait

[•]

1. Prise d'acte de la démission de Monsieur Michel Razou de son mandat d'administrateur et en qualité de membre des comités ad hoc du Conseil d'Administration :

Le Président informe les membres du Conseil d'administration de la démission de Monsieur Michel Razou avec effet à compter de la décision constatant sa démission :

- De son mandat d'administrateur,
- Et corrélativement de ses fonctions de Président et membre du Comité des rémunérations et de membre du Comité d'audit.

Il remercie vivement Monsieur Michel Razou pour sa contribution de qualité au sein du Conseil d'administration et de ses comités.

Monsieur Michel Razou se déconnecte de la réunion du Conseil.

Le Président indique n'avoir aucune candidature à proposer en remplacement de Monsieur Michel Razou mais il rappelle que, selon les statuts, le nombre minimum d'administrateurs est de trois, or le Conseil comptant plus de trois membres, il propose aux membres du Conseil de ne pas remplacer Monsieur Michel Razou et de donner tout pouvoir à la Directrice générale afin de procéder à toutes formalités nécessaires.

Après échanges, les membres du Conseil d'administration, à l'unanimité, prennent acte de la démission de Monsieur Michel Razou de son mandat d'administrateur et corrélativement de ses fonctions de Président et membre du Comité des rémunérations ainsi que de membre du Comité d'audit, décident de ne pas pourvoir à son remplacement, le nombre minimum d'administrateurs étant atteint, et donnent tout pouvoir à la Directrice générale afin de procéder à toutes formalités nécessaires.

Le Président précise que cette démission est indiquée dans le projet de communiqué de presse soumis à l'approbation des membres du Conseil.

2. Désignation d'un nouveau membre du Comité d'audit et du Comité des rémunérations et d'un nouveau président du Comité des rémunérations pour faire suite à la démission de Monsieur Michel Razou

Le Président rappelle la composition des comités ad hoc avant la démission de Monsieur Michel Razou :

- Le Comité des rémunérations était composé des membres suivants :
 - Michel Razou, Président,
 - Olivier Grumbach,
 - Christine de Gouvion Saint Cyr ;
- Le Comité d'audit était composé des membres suivants :
 - Bénédicte Hautefort, Présidente,
 - Michel Razou,
 - Olivier Grumbach.

Il propose de remplacer Monsieur Michel Razou par :

- Olivier Bertrand au sein du Comité des rémunérations et de nommer Olivier Grumbach en qualité de Président de ce comité,
- Christophe Gaschin au sein du Comité d'audit.

Après échanges, les membres du Conseil d'administration décident à l'unanimité d'approuver lesdites propositions de remplacement.

En conséquence, le Président indique que :

- Le Comité des rémunérations est désormais composé de :
 - Olivier Grumbach, Président,
 - Olivier Bertrand,
 - Christine de Gouvion Saint Cyr ;
- Le Comité d'audit est désormais composé de :
 - Bénédicte Hautefort, Présidente,
 - Christophe Gaschin,
 - Olivier Grumbach.

Le Président précise que ces remplacements sont indiqués dans le projet de communiqué de presse soumis à l'approbation des membres du Conseil.

[...]

Extrait certifié conforme à l'original



Handwritten signature of Christelle Grisoni, Directrice Générale et administrateur.

Christelle Grisoni, Directrice Générale et administrateur